

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Pouvoir adjudicateur

Commune de Bois-le-Roi

Marché n°2023/02/TRVX/FOCH

Objet de la consultation :

Requalification de l'avenue du Maréchal Foch
Route départementale n° 137E
Carrefour avenue Paul Doumer / rue des Sesçois

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au décret des marchés publics :

Monsieur le Maire de la Commune de Bois-le-Roi

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de la Commune de Bois-le-Roi

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la Commune de Bois-le-Roi

Maîtrise d'œuvre :



CERAMO SAS
Courceaux – R.D.57
MONTEREAU SUR LE JARD
BP 10038 – 77 003 MELUN Cedex
Téléphone : 01 64 79 76 73

Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique

Article 1. CONTRACTANT

a) Pour les entreprises individuelles

Nom et prénom :
(agissant pour mon propre compte)

Domicilié à :

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

ou

b) Pour les sociétés

Nom et prénom : LAFOND Eric

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : Chef d'Agence SAS TP GOULARD

Au capital de : 480 128 €

Ayant son siège social à : 92 Rue Gambetta – CS 80598 – 77215 AVON Cedex

Téléphone : 01 60 74 56 50

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) : 906 650 460 00015
- Code d'activité économique principale (APE) : 4211Z
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : MELUN

ou

c) Pour les groupements

☐ **Solidaire**

☐ **Conjoint**

- Nom et prénom :
Agissant pour le nom :
1^{er} contractant domicilié à :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
- Nom et prénom :
Agissant pour le nom :
2^{ème} contractant domicilié :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
- Nom et prénom :
Agissant pour le nom :
3^{ème} contractant domicilié :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société :
Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
- Contractants suivants :
.....
.....
.....

Mandataire

.....
est le mandataire des contractants précédemment groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*)

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;
- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux décrets et ordonnance concernant les Marchés Publics :
 - Je m'engage, ou j'engage le groupement dont je suis mandataire (*raier la mention inutile*) conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous.
 - Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (*raier les mentions inutiles*) exprimée en euros et indiquée ci- dessous.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation ou dans l'avis de consultation.

Article 2. PRIX

L'évaluation des travaux se fera sur la base de l'application des prix unitaires forfaitaires du bordereau des prix :

Dans le cas d'un groupement d'entreprises, la répartition globale du marché entre les différents membres du groupement des entreprises cotraitantes est la suivante :

Entreprises	Montant € H.T.	Montant € T.V.A.	Montant € T.T.C.
TP GOULARD	774 143,18 €	154 828,64 €	928 971,82 €
Total	774 143,18 €	154 828,64 €	928 971,82 €

Article 3. MONTANT SOUS-TRAITE

3.1 - Montant sous traité désigné au marché

L'annexe n° 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations concernant le dossier qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

L'annexe à l'acte d'engagement constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette annexe (ou ces annexes en cas de pluralité de sous-traitants) est de :

Prestations	Euro €		
	Montant H.T.	T.V.A. 20%	Montant T.T.C.

Montant en lettres en euro € :

.....
..... euros (en lettres).

3.2 - Montant sous traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant hors T.V.A	Montant de la T.V.A.	Montant T.V.A. incluse
Total			

3.3 - Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :
..... €

(.....
..... euros) T.V.A. incluse.

Article 4. DELAI D'EXECUTION

4.1 - Période de préparation

Le délai de la période de préparation est compris dans le délai des travaux. La date de commencement des travaux est fixée par l'ordre de service.

Opération	Délais maximum période de préparation
Requalification de l'avenue du Maréchal Foch Route départementale n° 137E Carrefour avenue Paul Doumer / rue des Sesçois	4 (Quatre) semaines

4.2 - Délai des travaux

Les travaux seront exécutés dans un délai, à compter de la date fixée par ordre de service qui prescrira de les commencer. Le délai indiqué est un délai maximum que l'entreprise devra respecter.

Opération	Délai des travaux maximum (exécution)
Requalification de l'avenue du Maréchal Foch Route départementale n° 137E Carrefour avenue Paul Doumer / rue des Sesçois	28 semaines

Article 5. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 8 du C.C.A.P.

Prestataire unique :

La collectivité contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit : _____

- dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Groupement d'entreprises :

La collectivité contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit

Mandataire :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :
- à :
- au nom de :
- sous le numéro :
- code banque : Code guichet : clé :
- (Joindre un RIB ou RIP)
- dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

☐ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*), autre que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements sont libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints (*rayez la mention inutile*).

☐ Si les entreprises membres du groupement, autre que le mandataire, souhaitent être payées directement par la collectivité contractante, cette dernière se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

Contractant n° 1 :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :
- à :
- au nom de :
- sous le numéro :
- code banque : Code guichet : clé :
- (Joindre un RIB ou RIP)
- dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Contractant n° 2 :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :
- à :
- au nom de :
- sous le numéro :
- code banque : Code guichet : clé :
- (Joindre un RIB ou RIP)
- dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Contractant n° 3 :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire :
- à :
- au nom de :
- sous le numéro :
- code banque : Code guichet : clé :
- (Joindre un RIB ou RIP)
- dans la monnaie de règlement suivante : l'Euro

Avance Forfaitaire

Le titulaire ou mandataire désigné ci-avant :

- ☐ refuse de percevoir l'avance forfaitaire prévue au C.C.A.P.
- ☒ accepte de percevoir l'avance forfaitaire prévue au C.C.A.P.

Article 6. SOUS-TRAITANCE

Toutefois, la collectivité contractante se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en Euros.

J'affirme / nous affirmons (*ayer la mention inutile*), sous peine de résiliation du marché à :

- mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber
- Ses torts exclusifs, que la société / le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons, ne tombent pas

Sous le coup des interdictions découlant du décret des marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au Code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées au décret des marchés publics, sont jointes au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A AVON.....

Le 17/03/2023.....

mention(s) manuscrite(s)

« Lu et approuvé »

Signature(s) du (des) prestataire(s)

Eric LAFOND

Signature numérique de Eric LAFOND

Date : 2023.03.17 09:20:27 +01'00'

Acceptation de l'Offre

Objet :

Requalification de l'avenue du Maréchal Foch – route départementale n°137^E – carrefour avenue Paul Doumer / rue des Sesçois

Commune de Bois-le-Roi

Pour un montant TTC de (en lettres) :

Neuf cent vingt-huit mille neuf cent soixante-et-onze euros et quatre-vingt-deux centimes

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Le Pouvoir Adjudicateur :

A : Bois-le-Roi

Le :



Le Maire,
David DINTILHAC

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché, le

L'entrepreneur/ Le Mandataire du groupement.....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé, le par l'entrepreneur/le mandataire du groupement destinataire, le..... (Date d'apposition de la signature ci-après).

L'entreprise :

ANNEXE N° 1		
	MARCHE DES COLLECTIVITES LOCALES ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE (une annexe à remplir par sous-traitant)	

A	MARCHE - TITULAIRE - COMPTABLE
Pouvoir Adjudicateur Personne habilitée à donner les renseignements prévus au décret des Marchés Publics : Objet du marché : Requalification de l'avenue du Maréchal Foch – route départementale n°137 ^E – carrefour avenue Paul Doumer / rue des Sesçois Commune de Bois-le-Roi	
Titulaire :	

B	PRESTATIONS SOUS-TRAITEES
Nature :	
Montant TVA comprise :	
Mode d'emploi Les rubriques A à E sont remplies par le titulaire ou par le candidat sauf en ce qui concerne la partie A, les informations qu'il ne posséderait pas au moment où il rédige. Si le sous-traitant est présenté au moment de l'offre, cet imprimé est joint à l'Acte d'engagement dont il constitue une annexe. Si le sous-traitant est présenté en cours de marché, cet imprimé est adressé au pouvoir adjudicateur par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé. Dans les deux cas, voir rubrique "Pièces jointes" en G ci-après.	

C	SOUS-TRAITANT	
Nom et prénom ou dénomination : Forme juridique : N° d'inscription au registre du commerce : RCS ou au répertoire des métiers Adresse : Téléphone :		Fax : Ayant droit au paiement direct

D	CONDITIONS DE PAIEMENT
Compte à créditer : Code Banque : Code Guichet : N° de compte :	
Montant, modalités de calcul et de versement des avances et des acomptes (1)	
Modalité de révision des prix	
Date ou mois d'établissement des prix :	
Pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	

(1) Les sommes cumulées versées au titulaire du marché et au sous-traitant bénéficiaire du paiement direct ne doivent à aucun moment excéder celles qui résultent des clauses du marché et de ses avenants éventuels. En conséquence, et afin d'éviter des écrêtements lors des paiements, il importe que l'administration, avant de donner son agrément aux conditions de paiement, examine avec un soin particulier la bonne comptabilité du marché et du sous-traitant en ce qui concerne la périodicité des virements et leurs montants respectifs.

E EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE (1)

- ☐ Le titulaire a rendu au pouvoir adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le pouvoir adjudicateur a modifié la formule portée sur cet exemplaire pour tenir compte du présent sous-traité (2).
- ☐ L'exemplaire unique a été remis à l'établissement de crédit et n'a pu être restitué. Toutefois, le titulaire a produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION

Si aucune de ces deux conditions n'est remplie la sous-traitance est impossible

(1) Si la présentation du sous-traitant intervient au moment de l'offre, ne pas remplir cette rubrique.

(2) En y portant une annotation qui peut être "la part du marché que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramené à€ environ". Date et signature.

LE CANDIDAT OU LE TITULAIRE PRESENTE LE SOUS-TRAITANT DESIGNE CI-DESSUS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PAIEMENT PREVUES AU PROJET DE SOUS-TRAITE.

LE POUVOIR ADJUDICATEUR ACCEPTE LE SOUS-TRAITANT ET AGREE SES CONDITIONS DE PAIEMENT

A

Le

Le titulaire ou le candidat,

Le Pouvoir
Adjudicateur

F NOTIFICATION

La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'acte à son destinataire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessus.

Reçu à titre de notification une
copie conforme
du présent acte spécial
Le

A

Le titulaire,

G	PIECES JOINTES
a) Pièces remises par le titulaire au pouvoir adjudicateur : - Déclaration du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique. Cette déclaration est établie sur papier libre ; - En cas de sous-traitance intervenant en cours de marché, restitution de l'exemplaire unique du titulaire, ou remise de l'attestation de l'établissement de crédit visée en E ci-dessus. b) Pièces notifiées par le pouvoir adjudicateur au sous-traitant : - Copie certifiée conforme du marché et des avenants éventuels, la copie du marché étant revêtue d'une formule d'exemplaire unique cantonnée à la part sous-traitée ; - Copie certifiée conforme du présent acte spécial. c) Pièces notifiées par le pouvoir adjudicateur au titulaire : - Copie certifiée conforme du présent acte spécial après qu'elle l'ait signé à son tour ; - Le cas échéant, restitution de l'exemplaire unique du titulaire après en avoir modifié la formule.	

H	EN CAS DE NON REPONSE DE L'ADMINISTRATION
Lorsque la demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement (établie sur le présent imprimé) est présentée dans l'offre même, la notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement. Lorsque la demande est présentée en cours de marché accompagnée des pièces mentionnées en a) du G ci-dessus, le silence de l'Administration gardé pendant 21 jours à compter de la réception des documents emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement.	

I	CAS DES ACTES SPECIAUX MODIFICATIFS
Cet acte spécial annule et remplace celui du	

A N N E X E

GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE

(Remplaçant la retenue de garantie

en application du code de la commande publique)

A. - Identification de la personne publique qui passe le marché, du titulaire du marché et de la personne qui apporte sa garantie

Personne publique qui passe le marché (nom, adresse, direction, sous direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) :

Titulaire du marché (dénomination et adresse) :

Organisme apportant sa garantie (dénomination et adresse) :

Objet du marché :

Numéro et date du marché :

Date (indicative) prévue pour la réception :

Montant garanti (qui ne peut être supérieur à celui de la retenue de garantie (1) que la présente garantie remplace) :

Le présent engagement correspond (2) :

A la garantie du marché de base ;

A un complément de garantie au titre de l'avenant n°

B. - Engagement

Je m'engage à payer à première demande, dans la limite du montant garanti, les sommes que la personne publique pourrait demander pour couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

Le paiement interviendra dans un délai de quinze jours à compter de la réception par mes services d'un dossier comportant la photocopie des pièces suivantes :

1. Si l'entreprise est en redressement ou en liquidation judiciaire : jugement prononçant la liquidation judiciaire ou prononçant le redressement judiciaire et ne permettant pas à l'entreprise de couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

2. Autres cas :

- mise en demeure au titulaire d'exécuter les travaux ou services ou de livrer les fournitures, ou références de l'article du marché dispensant la personne publique de cette mise en demeure ;

- certificat administratif indiquant que les travaux ou services n'ont pas été exécutés ou les fournitures livrées malgré l'expiration du délai fixé dans la mise en demeure ;

- décision de mise en régie ou d'exécution aux frais et risques des travaux ou services ou des

livraisons des fournitures concernés.

3. Pièce à fournir dans les cas 1 et 2 : certificat administratif indiquant le montant estimé, du fait des réserves formulées, du surcoût d'achèvement des travaux ou services ou des livraisons de fournitures.

Le montant qui me sera réclamé ne pourra être supérieur au montant indiqué dans le certificat administratif sans pouvoir dépasser le montant garanti. Je procéderai au paiement dès lors que j'aurai reçu l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus sans soulever aucune contestation quant à leur contenu.

Les sommes payées resteront acquises à la personne publique quel que soit le motif d'inexécution des travaux ou services ou des livraisons des fournitures, même en cas de force majeure, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du titulaire, mon engagement étant autonome par rapport aux éventuelles dettes de ce dernier.

La présente garantie prendra fin dans les conditions prévues au décret des marchés publics.

Par ailleurs, je certifie avoir été agréé par le ministère chargé de l'économie ou par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionné à l'article L. 612-1 du code monétaire et financier.

Le droit français est seul applicable au présent engagement ; les tribunaux français sont seuls compétents.

A _____, le

Signature du représentant
de l'organisme apportant sa garantie

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

(Remplaçant la retenue de garantie

en application du décret des marchés publics)

A. - Identification de la personne publique qui passe le marché, du titulaire du marché et de la personne qui apporte sa caution

Personne publique qui passe le marché (nom, adresse, direction, sous direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) :

Titulaire du marché (dénomination et adresse) :

Organisme apportant sa caution (dénomination et adresse) :

Objet du marché :

Numéro et date du marché :

Date (indicative) prévue pour la réception :

Montant garanti (qui ne peut être supérieur à celui de la retenue de garantie (1) que la présente caution remplace) :

Le présent engagement correspond (2) :

A la garantie du marché de base ;

A un complément de garantie au titre de l'avenant n°

B. - Engagement

Je me porte caution personnelle et solidaire du titulaire du marché, dans la limite du montant garanti, pour le versement des sommes dont il serait débiteur auprès de la personne publique pour couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché.

Le paiement interviendra dans un délai de quinze jours à compter de la réception par mes services d'un justificatif de la créance.

Dès lors que j'aurai reçu le justificatif énoncé ci-dessus, je m'engage à effectuer, sur ordre de la personne publique, jusqu'à concurrence de la somme garantie ci-dessus, le versement des sommes dont le titulaire serait débiteur.

Je certifie être agréé par le ministère chargé de l'économie ou par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionné à l'article L. 612-1 du code monétaire et financier.

Le présent engagement de caution prend fin dans les conditions prévues au décret des marchés publics.

A _____, le

Signature du représentant
de l'organisme apportant sa caution

(1) La retenue de garantie ne peut excéder 5 % du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des avenants, toutes taxes comprises, avant application des clauses de prise en compte des variations des conditions économiques.

(2) Cocher la case concernée.